



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 23 décembre 2023**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale commence à 17h15.

Le Président présente le rapport moral et d'activités.

Le Trésorier présente le rapport financier.

Ces rapports sont votés à l'unanimité et l'Assemblée Générale en donne donc quitus.

Philippe BROQUET présente le pré-programme des activités nautiques et Marie-Charlotte PASSOT le pré-programme des animations. Ces programmes seront accessibles sur le site internet du Yacht-Club.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le maintien de la cotisation couple à 60,00 € et de la cotisation jeune (moins de 40 ans) à 20,00 €.

Didier HUSSON confirme sa démission eu égard à sa charge de travail et notamment celle de Président de la station locale de la SNSM.

Nils PORTA présente sa candidature au poste d'administrateur et il est élu à l'unanimité.

L'Assemblée Générale est clôturée à 18h00.